

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Service Juridique

DSC/AFD/DSP

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

ORDRE DU JOUR

1. Mesures prises par le Maire pendant la période de confinement et d'urgence sanitaire

2. ADMINISTRATION

- Maintien des délégations de compétences accordées par le Conseil Municipal au Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3. PERSONNEL

- Prime spéciale en faveur des agents communaux amenés à être présents durant la crise sanitaire.
- Modification temporaire du fonctionnement du Compte Epargne Temps dans le cadre de la crise sanitaire.

N.B. : Après la tenue de la séance du Conseil Municipal, les documents faisant l'objet d'une délibération, peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, en prenant rendez-vous auprès du Service Juridique.